



OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre poste de police ou en mairie.

- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez la Police Municipale ou le commissariat de Police Nationale de votre retour

Je, soussigné(e), Nom : Prénom(s) :

Né(e) le :/...../..... à :email :

Adresse (à cocher) : pavillon individuel, jumelé appartement (étage....., porte.....)
.....14460 COLOMBELLES

N° de téléphone(s) :/...../...../...../..... ou/...../...../...../.....

Déclare m'absenter du...../...../..... au/...../..... inclus

Donne tout pouvoir à M. ou Mme :..... pour faire toutes démarches nécessaires et utiles :

Adresse :

Tél. :/...../...../...../..... ou/...../...../...../.....

(Personne à prévenir en cas de sinistre ou d'effraction)

Adresse :

Tél. :/...../...../...../..... ou/...../...../...../.....

Renseignements utiles à préciser :

- système d'alarme personne présente (pris en compte du courrier/employé de maison/proches parents)
- éclairage programmé code d'accès interphone animaux travaux en cours
- autres :

Je, soussigné(e), M....., certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Je m'engage à aviser immédiatement le Service de Police Municipale : 02.31.35.25.04 en cas de retour anticipé.

J'autorise le Service Police Municipale :

- à pénétrer sur ma propriété, si nécessaire
- en cas d'évènement particulier à faire procéder, à mes frais, aux réparations nécessaires d'urgence pour interdire l'accès à mon domicile

Je renonce en toutes hypothèses, à tous recours contre l'Administration pour ce qui concerne les biens volés ou détruits, ou les travaux provisoires d'urgence effectués et pour toute action se rattachant à l'opération « Tranquillité Vacances ». Ce service est effectué à titre gratuit par la Police Municipale.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police qui a traité ma demande.

Fait à Colombelles, le20.....

Signature du demandeur (mention manuscrite « lu et approuvé ») :